



FAQ - Foire aux questions sur le pique-nique zéro déchet

Pourquoi une démarche zéro déchet ?

Les refuges ne collectent pas les déchets des randonneurs. Ce sont des bâtiments en site isolé où la collecte des déchets par la commune (comme à la maison) n'existe pas. Quand il y en a, ces déchets doivent ensuite être redescendus par hélicoptère. En montagne comme à la maison, nos poubelles débordent. Il s'agit donc de diminuer les déchets, notamment ceux liés aux pique-niques, afin que les randonneurs en itinérance n'encombrent pas leur sac à dos d'emballages à usage unique.

Lors de mon itinérance, puis-je laisser mes déchets au refuge ?

Non, les refuges n'ont pas vocation à collecter les déchets des randonneurs.

En randonnée à la journée, est-ce que je peux récupérer un pique-nique avec ma boîte dans un refuge qui est sur mon chemin ?

Généralement les gardiens préparent les pique-niques pour les randonneurs en itinérance. Le pique-nique est préparé le matin et se commande lors de la réservation. Si vous souhaitez vous restaurer le midi, il faut prendre un plat / dessert à la carte.

Le Parc vend des boîtes à pique-nique ? Où peut-on les trouver ?

Vous pouvez les acheter dans les boutiques du Parc ou sur la boutique en ligne au prix de 14€ l'unité.

Ai-je le choix de la composition du pique-nique ?

Le menu du pique-nique est élaboré par le gardien. Il est parfois préparé de manière individuelle, parfois sous forme de buffet.

Quelle taille de boîte prendre ? Quel matériau ?

Une boîte de 500 ml minimum. Libre à vous de choisir votre matériau, pourvu que la boîte soit étanche et résistante ! Évitez le verre qui est plus lourd, privilégiez l'inox.

En arrivant au refuge, est-ce que je dois laver ma boîte avant de la donner au gardien ?

Si le gardien accepte la boîte à pique-nique, il faudra lui fournir une boîte propre, lavée par vos soins. Vous trouverez généralement de quoi la laver dans le coin hors sac du refuge.

Il y a des problèmes d'hygiène s'il n'y a pas d'emballage unique, non ?

Les produits sans emballages proposés par les refuges sont des produits adaptés et qui répondent aux normes d'hygiène alimentaire dans la restauration.

Pourquoi tous les refuges ne sont pas dans cette dynamique ?

Chaque refuge a ses propres contraintes et spécificités. Les gardiens font leur maximum pour réduire les déchets, mais il n'est pas toujours possible d'accepter les boîtes à pique-nique.

Les boissons du refuge génèrent beaucoup de déchets ?

Les gardiens écrasent les canettes en aluminium pour qu'elles prennent moins de place. Pour les contenants en verre, quand ils existent, ils sont redescendus en hélicoptère et recyclés. Si vous n'êtes pas trop chargés, n'hésitez pas à aider le gardien en redescendant quelques bouteilles que vous mettrez dans le conteneur à verre, une fois rentré chez vous.

Et moi, qu'est-ce que je peux faire à la maison pour réduire mes déchets ?

Commencez par composter ! Le volume de déchets verts est très important, faire un compost à la maison diminuera de manière significative votre volume de déchets. Acheter en vrac et faire attention au suremballage lors de ses achats permet aussi de réduire ses déchets.

Le zéro déchet existe-t-il vraiment ?

L'objectif est de tendre vers le zéro déchet. L'idée est d'y aller pas à pas, sans avoir la prétention d'être parfait.